

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 50 (1912)
Heft: 50

Artikel: Pendants
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-209126>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

ABONNEMENTS POUR 1913

Tout nouvel abonné, pour **six mois**
ou **l'année**, dès le 1^{er} janvier 1913,
recevra **gratuitement** :

1° le **Conteur Vaudois** jusqu'à fin 1912,

2° un volume des **Causeries du Conteur**
Vaudois (choix de morceaux français et
patois, avec illustrations).

Sommaire du N° du 14 décembre 1912 : Les
patriotes sous la neige (V. F.). — Pen-
dants. — Les noces à Dsaillet. — Déception (boutade).
— Bibliographie patoise (Octave Chambaz). — Charité
bien ordonnée (J. M.). — Perdu le la ! — Français de
Germanie (boutade). — Les jeunes gens « bien » (G. R.).
— La vie à bon marché (M. H.). — La sagesse d'Aris-
tote (boutade). — Pour des noces !... — Rendu. — La
Suisse sous les armes. — Glanures (boutade).

LES PATRIOTES SUR LA NEIGE

Un aviateur qui planerait, ces jours-ci, sur
les montagnes vaudoises, verrait avec cu-
riosité, peut-être, s'agiter sur la blancheur
du paysage des points noirs semblables à ces
puces des neiges que les savants appellent des
podurelles. Il remarquerait que ces êtres ne
sont pas seulement des bûcherons traînant des
troncs d'arbre hors des forêts, mais qu'il y en a
d'autres, en beaucoup plus grand nombre, qui
glissent sur la neige ou sur la glace par pur dé-
lassement. Faisant évoluer son appareil du
Pays-d'Enhaut aux alentours des Diablerets, des
Diablerets à Leysin, de Leysin à Chesières, Vil-
lars et Gryon; de là survolant les Avants, le
haut bassin de la Veveyse, le Niremont, le Pé-
lerin et le Jorat, si notre touriste aérien piquait
une pointe sur le Jura et se mettait à en explo-
rer les combes, un même fait frapperait par-
tout ses yeux : les recoins jadis les plus solitaires
de nos montagnes, transformés par l'hiver en
autant de terrains de jeux.

Il y a là l'indice d'un changement dans nos
mœurs. Jusqu'ici le Vaudois n'était guère spor-
tif. Sans doute, il pratique avec entrain le tir au
fusil; mais en bon Suisse il l'envisage comme
un devoir patriotique et non comme un amuse-
ment. Chasseur, il ne l'est apparemment ni plus
ni moins que ses confédérés. En dépit de nos
beaux lacs, le goût du canotage et de la nati-
on s'est moins développé chez lui que l'amour
pour les excursions de montagne, et encore ne
s'adonne-t-il pas à l'alpinisme à la manière de
ces tartarins des rocs ou des glaciers qui se ri-
diculisent par leurs excentricités. Quant au foot-
ball, au cyclisme, au lugeage, à la gymnastique,
aux exercices militaires préparatoires, le nom-
bre de leurs adhérents grandit d'année en an-
née uniquement dans la jeunesse, cela se con-
çoit.

Il devait être donné à la pratique du ski ou du
patinage sur neige de gagner les faveurs de

l'âge mûr, de la vieillesse même, aussi bien que
celles des jeunes gens des deux sexes. Introduit
dans notre canton par deux ou trois alpinistes,
il y a seize ou dix-sept ans, si nous ne faisons
erreur, ce moyen de locomotion n'a pas tardé à
être adopté par les guides des Ormonts, de
Gryon et des Plans; d'autres montagnards, des
facteurs, des douaniers, des gardes-chasse, ont
contribué, avec un certain nombre d'officiers et
de sous-officiers, à en répandre l'emploi, si bien
qu'aujourd'hui c'est par centaines que se com-
ptent chez nous les personnes n'allant plus sur
la neige sans s'être chaussées des longues lat-
tes en usage depuis des siècles en Scandinavie;
et dans bien des villages vaudois il s'est créé
des fabriques de skis dont les produits valent
ceux de Glaris et de Norvège, tout en étant d'un
prix plus abordable.

Le ski plaît à nos montagnards, parce qu'il
n'est pas uniquement un instrument de sport.
Aux jeunes, aux virtuoses de la vitesse, il sert à
exécuter de grisantes glissades et des sauts ver-
tigineux. Les vieux l'utilisent d'abord pour leurs
besoins, puis pour le plaisir de la promenade.
Cent fois mieux que les « cercles » et autres pri-
mitives raquettes, ils les transportent de chalet
en chalet, à travers les blanches étendues que
ne sillonne pas le moindre sentier. Avalanches à
part, le danger de demeurer pris dans les nei-
ges a, grâce au ski, disparu à peu près complè-
tement.

Il fallait bien l'incontestable utilité de cet en-
gin pour le rendre populaire dans un pays
comme le nôtre, où l'on n'est pas plus ennemi
des innovations que dans d'autres régions agri-
coles, mais où, par une réserve bien naturelle,
on ne tient pas à se singulariser. Et voilà com-
ment, après n'avoir été que peu de temps l'apa-
nage de quelques touristes, le ski est devenu à
la montagne la chose de tous.

Qu'il nous semble éloigné ce temps, tout pro-
che cependant, où le passage de skieurs en Sa-
voie, en Valais, dans les Alpes vaudoises ou fri-
bourgeoises, à la Vallée de Joux même, excitait la
surprise générale. Allez maintenant en hiver
dans ces parages sans vous être munis de skis,
vous serez un bien plus grand sujet d'étonne-
ment.

Pour l'amant de la nature, le ski a le grand
avantage de lui permettre de rester en contact
avec elle pendant les mois rigoureux, de l'ad-
mirer dans une de ses parures les plus étince-
lantes, les plus pures; de prendre au milieu des
champs de neige diamantés par le soleil un de
ces bains de lumière dont le tempérament, les
yeux, l'esprit ressentent longtemps les effets
bienfaisants. A cet égard, nos concitoyens les
Combiens et les Sainte-Crix sont particulière-
ment favorisés. La neige s'accumule dans leurs
combes et combettes en quantités plus consi-
dérables que dans les Alpes; à altitudes égales,
et y fond moins rapidement; ils ne sont jamais
très éloignés des lieux habités, ne connaissent
pas le péril des avalanches et enfin, par dessus
l'océan des brouillards, ils jouissent d'une vue
panoramique des sommets alpins comme on

n'en retrouve nulle part ailleurs. Aussi est-il
compréhensible que les clairières du Risoux,
les crêtes du Chasseron, du Suchet, de la Dent
de Vaulion, du Mont-Tendre, de la Neuvaz, de
la Dôle, et d'autres monts encore, retentissent
tous ces dimanches, des gais propos, des rires
et des chants de bandes de promeneurs où ne
manquent pas les vieillards à la barbe grise.
En même temps qu'ils se livrent avec leurs re-
jetons à un exercice salubre, ces heureux mor-
tels vivifient leur amour de la patrie en appre-
nant à connaître de mieux en mieux ses beautés
naturelles. Et c'est cela sans doute qui rend
leur joie si parfaite. V. F.

Pendants.

Nous avons une loi fédérale sur le contrôle
des denrées alimentaires qui punit sévèrement
la fraude — quand on peut découvrir celle-ci.

Mais nous avons aussi, en usage dans nos
écoles, un manuel d'arithmétique ou recueil de
problèmes, où l'on trouve le problème suivant,
posé l'autre jour aux élèves :

« Combien un aubergiste doit-il mettre d'eau
dans un tonneau qui contient déjà 84 litres de
vin à fr. 0 50 le litre et 75 litres à fr. 0 80,
pour que le mélange revienne à fr. 0 60 ? »

Faut-il dès lors s'étonner que la loi ne pro-
duise pas les effets qu'on en attendait ?

LES NOCES A DSAILLET

en patois du Jorat du XV^{me} siècle.

Pièce inédite jusqu'à ce jour d'hui, et qui doit
avoir été chantée à l'Abbaye des vigneron
de Vevey.

Dsaillet nos ains daais ballés vatsés
Daais modzès et daais galés modzons
Din don, din don.
Vant te fèrè on bi carillon.
Venitè ès nocés (bis),
Galésés modzès
Dé noutron-mächllo.
Avouy Dsailletta
La modzenetta
Dezos lo tsáno
Baaugllia, baaugllia
Por te mariá.

Faut bin brinnà voutrè founaillés
Por clia galésa procéchon,
Din don, din don.
Et brâma po la Bénéchon.
Dsaillet lo machllo (bis)
Eintré à l'étrablio
Avouy l'Epausa
Bein cocardaye,
Bein floriataye
Et tant grachausa.
Baaugllia, baaugllia
Por té mariá.

Apris vignant leis baaufs, leis vatsés,
Leis modzès et tis cliaaux bix modzons,
Din don, din don.
Que fant on rido carillon.
Leis founaillirés (bis)
Vant lei proumirs